



PRÉFECTURE DE SAINT-BARTHÉLEMY ET DE SAINT-MARTIN

Formulaire à renvoyer accompagné de toutes les pièces justificatives uniquement en lettre recommandée avec accusé de réception

LES DEMANDES DE RENOUELEMENT S'EFFECTUENT UNIQUEMENT PAR VOIE POSTALE

1. Constituez votre dossier. La liste des pièces à fournir est disponible sur le site internet <http://www.saint-barth-saint-martin.pref.gouv.fr>
2. Joignez à votre demande une enveloppe format A4 (21 x 29.7) timbrée à 3.05 € en y inscrivant lisiblement vos nom, prénom et adresse.
3. Joignez la présente fiche complétée à votre dossier.
4. Envoyez votre dossier par la poste - deux mois avant la fin de votre titre actuel pour un renouvellement.

**PREFECTURE DE SAINT-BARTHELEMY ET DE SAINT-MARTIN
SERVICE DE L'IMMIGRATION ET DE LA CITOYENNETE
23 rue de Spring Concordia
97150 SAINT-MARTIN**

5. Si votre dossier est complet, vous recevrez une convocation vous invitant à venir déposer vos empreintes et à retirer un récépissé. Vous devrez vous munir des originaux des documents.

TOUT DOSSIER INCOMPLET VOUS SERA RETOURNE

La date de dépôt retenue est celle de réception **du dossier complet** en Préfecture.

6. Lorsque le titre de séjour sera prêt, vous recevrez un SMS* en vous précisant la date, l'heure et le montant des timbres fiscaux à acquitter, afin de venir personnellement le retirer

A COMPLETER – RENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES

NOM :

Prénom :

Numéro étranger à 10 chiffres :

Numéro de téléphone portable (*) (**FRANÇAIS UNIQUEMENT**) : 06.90.

Numéro de téléphone fixe : 05.90.

Adresse de messagerie (*facultative*) :@.....

Précautions à respecter :

- N'envoyez que des copies. Vous apporterez TOUS les originaux lors de votre rendez-vous. Les justificatifs doivent être accompagnés, le cas échéant de leur traduction en français par un traducteur interprète agréé près d'une Cour d'appel ;
- N'envoyez aucun timbre fiscal par la poste (vous devez les ramener lors de votre rendez-vous) ;
- Les photocopies doivent être uniquement en noir et blanc, lisibles, en format A4, sans recto-verso ;
- N'agrafez aucun document ;
- Les photos doivent être récentes, de 3.5 x 4.5 cm, sur fond gris, tête nue et de face, sans lunettes, bouche fermée, non scannée et non rayée et respectant la norme ISO/IEC 19794-5:2005 (*format officiel*)

(*) Vous devez fournir obligatoirement un numéro de téléphone portable pour recevoir les informations de disponibilité de votre titre.